

Lignes de conduite

La Bibliothèque publique de Hearst offre à ses usagers une vaste gamme de services, dans un milieu sécuritaire et agréable, propice à la lecture, à l'apprentissage et à la bonne utilisation du matériel et des services. Afin que tous et toutes aient la chance de profiter des avantages de la bibliothèque, les usagers et les visiteurs ou visiteuses, doivent respecter les lignes de conduite.

Lignes de conduite dans la bibliothèque :

1. Le droit des autres à utiliser la bibliothèque constitue le règlement de base. Un comportement perturbateur ne sera pas toléré. Exemples : hurler, courir, crier, etc.
2. Les menaces, de même que la violence et le harcèlement, verbaux ou physiques, sont proscrits. Un comportement importun ne sera pas toléré.
3. Le port d'une chemise ou d'un chandail ainsi que des chaussures sont obligatoire.
4. Les boissons dans un récipient fermé et la nourriture sont permises aux tables désignées. Aucune nourriture ou boisson n'est permise aux ordinateurs.
5. Les animaux ne sont pas admis dans la bibliothèque, sauf les animaux d'accompagnement (par exemple, chiens pour les non-voyants).
6. Le visionnement de sites web au contenu sexuel, violent ou criminel est interdit.
7. À la demande du personnel, les usagers de la bibliothèque doivent ouvrir leurs sacs pour fin d'inspection.
8. L'utilisation d'équipement sportif (ex : patins à roues alignées) est interdit dans la bibliothèque.
9. Les personnes sous l'effet de l'alcool ou de la drogue ne sont pas admises dans la bibliothèque.
10. Le langage inapproprié est interdit dans la bibliothèque.
11. La sollicitation ou la vente de billets sont interdits dans la bibliothèque.
12. Dormir dans la bibliothèque n'est pas permis.
13. Fumer dans la bibliothèque ou à l'entrée de l'édifice est strictement interdit.
14. Les allées et les portes ne doivent jamais être bloquées par un objet ou autre.

En cas de manquement à ces règlements, le personnel donnera un avertissement verbal, et si le comportement ne cesse pas, la personne devra quitter les lieux.